



MARCHE DE NOËL 2025

Service Commerce & Artisanat



DOSSIER DE CANDIDATURE

Promenade de Lattre de Tassigny

Du samedi 6 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Candidature à retourner au plus tard le 26 septembre 2025, à l'adresse ci-dessous :

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL

Service Commerce et Artisanat – MARCHE DE NOËL

Place Sadi Carnot, BP 80160, 83701 Saint-Raphaël Cedex

Tél : 04 94 52 62 30

*Transmission des candidatures sous enveloppe cachetée au service commerce-artisanat, ou par
mail commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr ou sur le site dédié AWS*

PRÉAMBULE

La Commune de Saint-Raphaël organise, comme chaque mois de décembre, des festivités de fin d'année sur le thème « Noël traditionnel en famille ». A cette occasion, pendant quatre semaines, les rues de la ville sont animées et illuminées dans l'esprit de Noël. Le marché de Noël est une composante importante et essentielle de ce programme.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette manifestation et votre candidature à ce marché.





CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les professionnels intéressés sont invités à déposer leur candidature en retournant la fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée impérativement des pièces listées ci-après.

Transmission des offres : Les candidatures peuvent être :

- soit déposées contre récépissé à la Mairie de Saint-Raphaël – Service Commerce et Artisanat - Place Sadi Carnot, du lundi au jeudi, de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 ;

Le dossier complet doit être inséré dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :

« nom du candidat – Avis d'appel à candidature concernant le marché de Noël 2025 – NE PAS OUVRIR ».

- soit envoyées par mail à l'adresse suivante : commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr

- soit déposées par voie de dématérialisation sur le site dédié AWS.

MARCHE DE NOËL 2025 – PROMENADE DE LATRE DE TASSIGNY

Date de clôture des inscriptions Vendredi 26 septembre, 15h00

Tout dossier incomplet ou reçu hors des délais précités, sera rejeté.

PIECES A FOURNIR

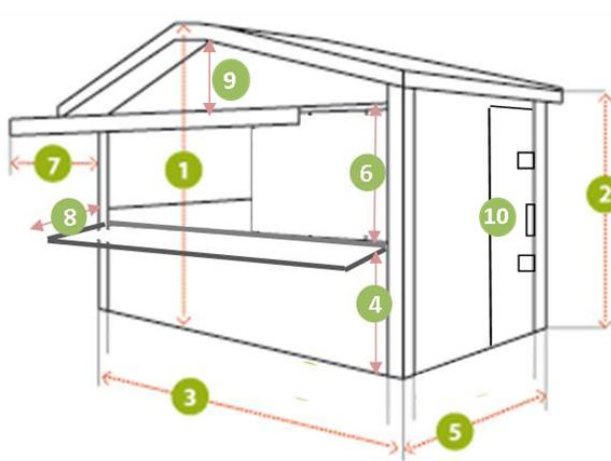
- ☐ La fiche d'inscription Exposant (deux pages), comprenant le descriptif précis des produits ou services proposés, dûment complétée, datée et signée.
- ☐ Les photographies couleur des produits ou services proposés : 1 à 4 photos par page A4, sur 3 pages maximum (les photos seront restituées, uniquement au secrétariat du service Commerce et Artisanat, aucun retour par courrier ne sera effectué).
- ☐ Une copie d'artisan (registre des métiers D1), d'artiste libre, de producteur ou un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés « RCS » (datant de moins d'un mois).
- ☐ Une copie de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale, non sédentaire.
- ☐ Une attestation d'assurance civile et professionnelle spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires. De même, la garantie dommages doit couvrir le matériel mis à sa disposition.
- ☐ Une copie de votre pièce d'identité.
- ☐ Le candidat a la possibilité de venir avec son propre chalet. Pour cela, il doit fournir un descriptif détaillé de celui-ci. La Ville étudiera son implantation et son intégration parmi les autres chalets du marché. Elle se réserve le droit de ne pas donner suite à la proposition du candidat et lui mettra à disposition un chalet fourni par ses soins.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Chalet classique mis à disposition par la Ville : 3 mètres de façade sur 2 mètres de profondeur



SCHEMA ET DIMENSION D'UN CHALET



- 1 Hauteur dépliée au faîtiage ext. : 2 m 70
- 2 Hauteur dépliée des parois ext. : 2 m 12
- 3 Longueur hors tout : 3 m
- 4 Hauteur sous tablette : 0 m 95
- 5 Largeur hors tout : 2 m
- 6 Hauteur ouverture fenêtre : 1 m 10
- 7 Profondeur auvent : 0 m 70
- 8 Profondeur tablette : 0 m 40
- 9 Hauteur maximale enseigne : 0 m 45

- 10 Dimension de la porte, située sur le côté avant ou sur le côté arrière : 200 x 77 cm
Soit une largeur totale du chalet de 3,77 m, avec la porte ouverte.

EQUIPEMENT DE BASE :

- Un plancher bois.
 - Une tablette d'exposition de 70 x 280 cm.
- Une porte de 77 x 200 cm s'ouvrant sur l'extérieur, fermée par 2 verrous.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

TARIF 2025 PAR CHALET

Tarif d'un chalet mis à disposition par la Ville : 780€ pour la période du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.

(Tarifs en vigueur en 2022)

Tarif d'un chalet dont je suis propriétaire d'une profondeur maximum de (2 mètres) : 130 € (le mètre linéaire) pour la période du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.

CE TARIF COMPREND :

- Le droit de place pour la période (30 jours), dans un des chalets bois équipés conformément au descriptif technique et installé par les services de la Ville sur la promenade de Lattre de Tassigny ou par vos propres soins pour un chalet dont vous êtes propriétaire avec accord de la Commune.
- La consommation électrique et la mise à disposition d'une alimentation monophasée d'une puissance de 16 ampères en 220 volt, protégée par un dispositif de protection différentiel 30 mA, via 2 prises de courant 2P+T. **Aucune installation en triphasé ne sera prévue.**
- L'éclairage intérieur de type ampoule d'ambiance.
- Une campagne de communication dans le cadre des Fêtes de Noël.
- La remise des clés pour installation le jeudi 4 décembre 2025 de 14h00 à 17h00 ou le vendredi 5 décembre 2025, de 9h00 à 14h00.
- Le démontage, état des lieux et remise des clés avant le lundi 5 janvier 2026, 14h30.
- La surveillance de nuit.
- Le nettoyage du site pendant toute la durée du marché.

ATTENTION !!! un contrôle des installations électriques de chaque commerçant dans les chalets sera effectué par le service habilité de la Ville.

FICHE D'INSCRIPTION EXPOSANTS – Marché de Noël 2025

FICHE D'IDENTITE :

Nom :
Prénom :
Enseigne commerciale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Télécopie :
Portable : Email :
Site web : Page Facebook :
N° inscription au RM, commerces ou autres :
Structure juridique : ☐ SARL ☐ EURL ☐ Autres (précisez).....

- ☐ Je souhaite réserver un chalet mis à disposition par Ville (780 €)
☐ Je viens avec mon chalet de 2 mètres de profondeur maximum (130 € le mètre linéaire)

➤ Je souhaite candidater pour le marché qui sera installé sur la promenade de Lattre de Tassigny durant les fêtes de fin d'année, du **samedi 6 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus**.

➤ Je m'engage à le décorer sur le thème de « Noël traditionnel en famille » et à être présent(e) pendant toute la durée du marché, de 10h30 h à 19h00 hors vacances scolaires et de 10h30 à 20h00 pendant les vacances scolaires avec nocturne jusqu' à 21 h00 les vendredis, samedis et lors de diverses manifestations.

➤ Je m'engage à respecter toutes les mesures de sécurité imposées par les organismes compétents.

➤ Je m'engage à respecter toutes les mesures sanitaires imposées par les organismes compétents.

➤ Je m'engage à respecter la charte nationale « plage sans déchet plastique » et la charte régionale « zéro déchet plastique en Méditerranée », pour lesquelles la Commune s'est engagée.

En cas de non-respect des mesures ci-dessus, la Commune prendra toutes les dispositions nécessaires à leurs applications pouvant aller jusqu'à l'exclusion du professionnel ou suspendre la manifestation.

Sélection

- Seuls les dossiers complets seront pris en compte pour la sélection qui aura lieu au cours d'une commission d'attribution ad-hoc dûment convoquée.
- Tous les candidats seront informés par courrier postal de la suite donnée à leur dossier.

Redevance des emplacements

L'autorisation est consentie moyennant le versement d'une redevance. Les règlements des droits de place s'effectuent de la façon suivante :

- Soit par chèque libellé à l'ordre de Régie Droits de Place ;
- Soit par virement bancaire, code IBAN : FR76 1007 1830 0000 0020 0814 497 ;
- Soit en espèces.

Installation et démontage

- La remise des clés pour installation aura lieu le jeudi 4 décembre 2025, de 14h00 à 17h00, et le vendredi 5 décembre 2025, de 09h00 à 14h00.
- Le démontage, suivi d'un état des lieux et remise de clés devra s'effectuer au plus tard lundi 5 janvier 2026 à 14h30. **Afin de ne pas perturber la circulation, aucun remballage ne sera toléré le dimanche 4 janvier 2026.**

Nous vous remercions de veiller à restituer le chalet nettoyé, vidé de toute denrée ou produit, ainsi qu'à retirer toutes les agrafes.

Pour information : Par décision du Maire n° 2018/87, en date du 3 juillet 2018, fixant le montant des redevances à percevoir au profit de la Commune pour occupation du domaine public communal, le forfait nettoyage de l'espace attribué est fixé à 800,00 €.

(Tarif en vigueur sous réserve de modification par décision du Maire)

CATEGORIE DE PRODUITS PROPOSES A LA VENTE et DESCRIPTIFS DES PRODUITS :

- | | |
|--|---|
| ☐ Alimentation | ☐ Arts de la table |
| ☐ Bijouterie | ☐ Artisanat du Monde |
| ☐ Jouets et Jeux | ☐ Décoration de Noël et autres |
| ☐ Autres Produits ou services : | |

Vos produits sont-ils labellisés ? Oui ☐ Non ☐

Intitulé labels (s) :

LISTE EXHAUSTIVE DES PRODUITS, SERVICES ou de l'ALIMENTATION à consommer sur place.

Description détaillée	Fourchette prix	Fabrication Oui/Non	Revente Oui/Non	Si Revente, origine des produits.

Merci de joindre des **photographies couleurs** des produits ou services proposés **sur papier A4 uniquement**, avec 1 à 4 photographies par page.

SONDAGE SUR LES HORAIRES DU MARCHÉ POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

Veuillez faire votre proposition de fermeture pour le 24 décembre et 31 décembre 2025.

- ☐ Fermeture du marché à : 19h00
☐ Fermeture du marché à : 19h30
☐ Fermeture du marché à : 20h00

Veuillez faire votre proposition d'ouverture pour le 25 décembre 2025 et 1^{er} janvier 2026.

- ☐ Ouverture du marché à : 10h30
☐ Ouverture du marché à : 12h00
☐ Ouverture du marché à : 14h30

Date :

Cachet et signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

Je soussigné(e),
(Nom – prénom - qualité)

Agissant pour le compte de l'entreprise :

Adresse :

.....

.....

N° de SIRET:

Atteste sur l'honneur :

- que les salariés éventuellement employés sur mon chalet du marché de Noël de SAINT-RAPHAEL seront régulièrement déclarés, conformément au Code du Travail.

Fait à

Le

Cachet

Signature